

## TEXTE ACTION du Conseil Syndical National des 16-17 01 2019

### Services publics, Éducation, salaires : faire converger les mobilisations et ne rien lâcher !

Le rapport de force engagé depuis le printemps dernier, pour répondre aux attaques libérales qui sont à l'œuvre, est plus que jamais de mise :

- face à un Président de la République et à un gouvernement qui refusent d'infléchir leurs orientations, à défaut d'envisager un changement de cap...
- face à un Exécutif qui, sous couvert d'une volonté affichée de « grand débat national » ou d'attachement feint au « dialogue social », continue dans les faits de mépriser l'expertise et les revendications des organisations représentatives des personnels. Il engage notre pays sur une voie purement sécuritaire et répressive en lieu et place de vraies réponses politiques à apporter dans un contexte de détresse sociale qui s'exprime depuis plus de 2 mois maintenant comme rarement dans notre pays !

**Dans l'Éducation et l'Enseignement Agricole Public : appel à la grève le 24 janvier à l'initiative de l'Intersyndicale du second degré – une contestation qui doit s'amplifier jusqu'à satisfaction des revendications légitimes des personnels**

- **CONTRE** la suppression des seuils de dédoublement dans les grilles horaires de nos référentiels (toutes voies de formation confondues) et **CONTRE** la dégradation des conditions d'études des jeunes qui font le choix de l'EAP comme des conditions de travail des personnels, sous le prétexte fallacieux d'ouvrir les capacités de recrutement de nos lycées ;
- **POUR** la création des emplois nécessaires aux services d'enseignement, administratifs, techniques, et de santé de nos établissements publics et le refus des suppressions annoncées par le gouvernement ;
- **CONTRE** la libéralisation et la privatisation du système éducatif ;
- **POUR** un report et une révision des réformes du lycée imposées tant sur les voies générale, technologique, que professionnelle, et **POUR** l'abrogation de la loi ORE et de Parcoursup comme de la réforme de l'apprentissage et la préservation de nos centres de formation agricoles publics !

Le SNETAP-FSU mandate ses sections locales pour programmer sans délai dans l'ensemble des établissements des AG (sur heure mensuelle d'information syndicale) et appelle les Personnels de l'Enseignement Agricole Public, dans la continuité des actions engagées depuis plusieurs mois, à se mettre massivement en **grève le 24 janvier**. Il les appelle, au-delà, à décider, de façon unitaire des suites à donner à cette journée de mobilisation, en fonction des réponses du Ministre aux revendications portées, cela dans le cadre de l'Intersyndicale du second degré et à l'unissons avec les inter-collectifs des lycées comme du mouvement des « stylos rouges », partout où celui-ci a commencé à se déployer. Le SNETAP-FSU a demandé, dans le cadre du **préavis de grève déposé pour la période allant du 17 janvier au 31 janvier**, à être reçu en urgence par Didier Guillaume. Une audience intersyndicale (CGT-FO-SNETAP), sur la question de la suppression des seuils de dédoublement dans l'EA, est d'ores et déjà confirmée, avec son Cabinet, le 24 en après-midi. Dès le 24 au soir, nous rendrons compte aux Personnels des réponses du Ministre.

Par ailleurs, sans réponse satisfaisante aux revendications des Personnels de l'EAP mobilisés le 24 janvier, le SNETAP-FSU entend d'ores et déjà signifier qu'en tout état de cause, **les conditions ne seraient pas réunies pour que le CNEA des 29 et 30 janvier puisse conduire ses travaux, de même que les CAP qui doivent se tenir à compter de la dernière semaine de janvier.**



Le SNETAP-FSU mandate par ailleurs ses bureaux régionaux pour conduire d'ici les vacances d'hiver une **opération vérité** « **2019, une rentrée qui se prépare en mode dégradée** » visant à mettre le Ministre de l'Agriculture et la Représentation Nationale devant leurs responsabilités qui sont les leur sur l'impasse dans laquelle notre système de formation publique agricole (par la voie scolaire comme par l'apprentissage) se retrouve conduit !

Enfin, le **31 janvier prochain, le Comité de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public s'engage également dans cette opération vérité**, à travers le lancement à AgroParisTech de visites d'établissements agricoles et maritimes publics pour que le travail quotidien des agents

### **Sur le terrain de la crise sociale : l'heure est plus que jamais à la convergence des luttes engagées**

**Les seules réponses du gouvernement depuis 3 semaines environ relèvent de la provocation et du tout sécuritaire**, en vue de bâillonner l'expression de la contestation dans notre pays. Le SNETAP-FSU appelle les Personnels de l'EAP à se porter en soutien des initiatives en cours (notamment de la part de la Ligue des Droits de l'Homme) comme à venir visant à **dénoncer les atteintes au droit constitutionnel de manifester** à travers le projet de loi dite « anticasseurs » et à **demander l'interdiction de certaines armes non létales utilisées par les forces de l'ordre lors des manifestations**, tels le LBD 40 (lanceur de balles de défense) ou encore les grenades GLI-F4, sur fond de violences policières et de répressions judiciaires à une hauteur jamais vue ces 50 dernières années, tant contre le mouvement des « gilets jaunes » que contre celui des lycéen.ne.s ! De même, le SNETAP-FSU appelle les Personnels de l'EAP à **signer massivement la pétition lancée par la FSU pour préserver la liberté d'expression des fonctionnaires de l'Éducation** et exigeant en ce sens le retrait de l'article 1 de la loi Blanquer sur « l'école de la confiance » (sic) – <https://liberte-expression.fsu.fr/>.

**Pour ce qui touche au « grand débat national » ou présenté comme tel** par le gouvernement, si le SNETAP-FSU demeure plus que sceptique sur les intentions devant le mépris affiché au quotidien depuis des années vis à vis des organisations syndicales représentatives, comme sur l'indépendance d'une commission d'organisation neutralisée avant même de prendre ses fonctions... Pour autant, il considère que les propositions de transformation sociale qu'il défend et la voix des personnels de l'EAP se doivent d'être portés dans ce cadre. Par suite, **le Conseil Syndical National mandate son Exécutif pour déposer les propositions du SNETAP-FSU** en faveur du développement des services publics, dont celui de l'Éducation, de la revalorisation nécessaire des salaires, du rétablissement de la justice fiscale et d'une autre agriculture paysanne et respectueuse de l'environnement. **Il le mandate également pour demander une audience spécifique au Ministre de l'Agriculture sur ces questions.**

**Au-delà, le SNETAP-FSU appelle sans ambiguïté à la poursuite des luttes sociales engagées et à leur convergence quelque soit la couleurs de celles-ci** (mobilisation des « gilets jaunes », des « robes noires », des lycéens.e.s et étudiant.e.s comme des personnels de l'Éducation, mouvement des « stylos rouges », des retraités à nouveau dans l'action le 31 janvier...). En ce sens, **le Conseil Syndical National considère un appel à l'action dans les 3 versants de la Fonction Publique comme une nécessité impérieuse**. Si la réunion des Fédérations de fonctionnaires prévue le 31 janvier prochain ne devait pas aboutir à un appel unitaire à la mobilisation jusqu'à satisfaction des revendications portées, la FSU devra, en tout état de cause, prendre ses responsabilités, c'est en tout cas le mandat que le SNETAP-FSU portera au Conseil Délibératif National de sa fédération des 22 et 23 janvier. **Enfin, le Conseil Syndical National du SNETAP-FSU appelle d'ores et déjà l'ensemble des personnels de l'EAP à répondre massivement aux actions interprofessionnelles qui se préparent début février, sachant que dans le contexte actuel la question de la généralisation de la grève à l'ensemble du monde du travail se doit dès aujourd'hui d'être posée.**

Paris, le 17 janvier 2019

**47 POUR 1 ABSTENTION**

